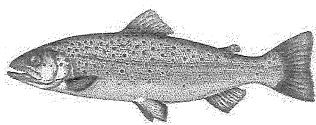
Comuniqué aux mairies de

IIS et SANTEIIII.



La Truite Ussoise et environs.

A.A.P.P.M.A Bonjour

samedi 14 mars 2020

Ouverture de la pêche en 1ère catégorie 2020

La 1ère catégorie désigne les milieux majoritairement peuplés en poissons salmonidés (truite, omble chevalier, ombre commun, huchons), dans ce cas la période de pêche autorisée est fixée du samedi 14 mars 2020 au dimanche 20 septembre 2020.

Les périodes d'ouverture :

Les périodes d'ouverture sont fixées en considération de l'époque de reproduction des différentes espèces piscicoles. Les périodes de pêche varient ainsi selon la catégorie piscicole et les espèces. La période d'ouverture en 1ère catégorie est fixée du deuxième samedi de mars au troisième dimanche de septembre.

Dans les eaux de 2ème catégorie, la pêche est autorisée toute l'année, à l'exception notamment de la pêche du brochet, de l'anguille qui connaissent des périodes de fermeture spécifiques. Ainsi, la pêche du brochet est autorisée du 1er janvier au dernier dimanche de janvier puis du dernier samedi d'avril au 31 décembre, la pêche de l'anguille

généralement autorisée de mi-mai à mi-juillet.

Cas spécifique de la pêche du brochet en 1ère catégorie : jusqu'à l'ouverture en 2ème catégorie (dernier samedi d'avril) : remise à l'eau obligatoire, au delà possibilité de conserver le poisson en respectant la taille minimale de capture (60 cm).

Nos tarifs:



AAPPMA LO Truite USSOSE

le 31/10/2019

CARTES DE PÊCHE	CPMA"	COTISATIONS		TOTAL
		REDERATION	AAPPINA	10.50
PERSONNE MAJEURE	36,20 €	25,60 €	208,20	270,00
DECOUVERTE JEUNE	0,50 €	2,75 €	26,15	30,00
PERSONNE MINEURE	2,70 €	9,15 €	48.15	60,00
DECOUVERTE FEMME	14,20 €	10,40 €	205,40	230,00
HEBDOMADAIRE	13,00 €	10,00 €	177,00	200,00
CARTES JOURNALIERES	QWA*	COTISATIONS		TOTAL
		FEDERATION	AMPANA	
JOURNALIERE	3,90 €	4,55 €	16.55	25,00

^{*} Sauf si CPMA annuelle déjà acquittée.

tour seune 18 à 25 ans 170,50 par plus de renseignements appel, ci dessous.

Pour toutes informations:

Jean-Christophe DUMESNIL 06 15 89 12 18

Etienne GERMA

06 11 39 18 66

Jean-Jacques HETTRICH

06 17 71 60 87

Dominique PALLOIS (notre garde) 06 21 54 48 51

Le secrétaire